

Concours européen des jeunes horticulteurs/-trices en Belgique du 22 au 27.08.2016

Qui représente la Suisse??

Le Concours européen des jeunes horticulteurs/-trices a lieu toutes les années paires. Le tout premier concours s'est déroulé en 2002 en Allemagne (Münster). L'Italie (Laimburg, Haute Adige), la France (Roville), l'Autriche (Langenlois), l'Estonie (Räpina) et le Luxembourg (Luxembourg) se sont ensuite succédés comme pays organisateurs et, en 2014, ce fut au tour de la Suisse d'accueillir le concours à Oeschberg. La Suisse est déjà rentrée trois fois vainqueur du concours.

Chaque pays peut présenter deux équipes de trois personnes. Les équipes composées de différentes orientations sont vivement recommandées, car le concours exige de bonnes et larges connaissances professionnelles de tout le domaine horticole et floristique. Il est donc judicieux que les membres de l'équipe proviennent si possible de diverses orientations de l'horticulture et de la production. La floristique occupe une place importante dans le concours. Chaque tâche nécessite pour son exécution la participation des trois membres de l'équipe. Celui qui se sent le plus à l'aise dans la tâche en question en prend aussi la direction.

Les personnes autorisées à participer au championnat

Le concours est ouvert à tous les jeunes professionnels qui ont passé la procédure de qualification avec succès, qui sont âgés de moins de 24 ans, qui ne sont pas plus loin qu'en première année de formation continue à plein temps et qui n'ont encore jamais participé à ce genre de concours.

Inscription pour participer au concours

Vous devez vous inscrire comme **équipe de trois personnes**. Il est judicieux que les membres de l'équipe proviennent si possible de diverses orientations (de l'horticulture et de la production). Une copie de votre CFC ainsi qu'une copie du bulletin de notes doivent être jointes à l'inscription. Une sélection se fera au besoin sur la base de notes PQ ou il sera procédé à des éliminatoires suisses. Veuillez s'il vous plaît envoyer tous les documents nécessaires **jusqu'au 31 décembre 2015** à :

JardinSuisse
Département Formation professionnelle
Bahnhofstrasse 94
5000 Aarau ou

par e-mail à bbs@jardinsuisse.ch / ou par fax 044 388 53 40



Ce qui est demandé

Le niveau attendu aux concours se situe, en pratique et en théorie, à l'échelon de l'examen de fin d'apprentissage. L'esprit d'équipe, la dextérité et des compétences sociale et linguistique sont des atouts appréciables pour la participation au concours.

Ce qu'apporte la participation

Il va de soi que le fait de participer au concours ne garantit pas l'obtention d'un salaire plus élevé ou la place de travail tant convoitée. Chaque candidat aura néanmoins tiré profit d'une expérience, se sera perfectionné et aura eu l'occasion de mesurer son savoir-faire professionnel avec d'autres jeunes horticulteurs/-trices. Non sans oublier les contacts précieux noués avec des collègues professionnels du même âge et venant de toute l'Europe. Ce genre de manifestation attire également maintes personnes qui peuvent à la rigueur apporter leur aide dans la recherche d'un emploi à l'étranger. La participation au concours permet à chaque candidat de montrer ses performances. Et, en participant au concours, vous faites partie des meilleurs de votre pays à vous mesurer à l'échelle européenne.

Les coûts de la participation

En cas d'éliminatoires suisses, les participants doivent prendre les heures consacrées à cet effet sur leur temps libre et supporter les frais de voyage. Le ravitaillement est en revanche offerte. Au Concours européen des jeunes horticulteurs/-trices, les participants doivent également prendre les heures consacrées sur leur temps libre, tous les autres frais étant pris en charge par les sponsors, les organisateurs du concours et par JardinSuisse.

Pour plus d'informations ou de questions :

peter.stadelmann@bbz-niederlenz.ch ou h.hartmann@jardinsuisse.ch

Groupe de travail du Concours européen des jeunes horticulteurs/-trices



Peter Stadelmann

